CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E13881** **VALABLE JUSQU'AU** **13/12/2026**

ÉDITÉ LE 18/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/1970

Forme juridique : SARL

Capital : 42 685

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGERS

Siret : 070 201 835 00017

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 492089 02 02

Assurance Responsabilité Travaux :
THELEM ASSURANCES TDCB11772617

Assurance Responsabilité Civile :
THELEM ASSURANCES TRCB11772603

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : ETABLISSEMENTS OGER ET FILS

27 RUE BODINIER
49100 ANGERS

Téléphone : 02 41 87 69 29 **Fax :**

Portable : 0620292744

Responsabilité légale :
CAILLAUD LENKA GÉRANT / CONREUX LENKA GÉRANT

Site Internet : http://www.plombier-chauffagiste-oger.fr

E-mail : sarlogeretfils@free.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 724 756 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² (Technicité courante)	4	14/12/2022
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	2	14/12/2022
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

18/11/2025 08:04

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E13881** **VALABLE JUSQU'AU** **13/12/2026**

ÉDITÉ LE **18/11/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/1970
Forme juridique : SARL

Capital : 42 685

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGERS

Siret : **070 201 835** **00017**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 492089 02 02

Assurance Responsabilité Travaux :
THELEM ASSURANCES TDCB11772617

Assurance Responsabilité Civile :
THELEM ASSURANCES TRCB11772603

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : **ETABLISSEMENTS OGER ET FILS**

27 RUE BODINIER
49100 ANGERS

Téléphone : 02 41 87 69 29 **Fax :**
Portable : 0620292744

Site Internet : http://www.plombier-chauffagiste-oger.fr
E-mail : sarlogeretfils@free.fr

Responsabilité légale :
CAILLAUD LENKA GÉRANT / CONREUX LENKA GÉRANT

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² (Technicité courante) Mention RGE	14/12/2022
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	14/12/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	14/12/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	14/12/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.